



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION

165, RUE DE DITTON, SCOTSTOWN, QC
(Habitation unifamiliale ET 3 bâtiments accessoires, lot # 6 571 722)

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LE COMITÉ DE DÉMOLITION TIENDRA UNE ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE EN VUE D'ÉtudIER UNE DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION POUR LE BÂTIMENT D'HABITATION UNIFAMILIALE ET 3 BÂTIMENTS ACCESSOIRES.

28 AOÛT 2024 à 20 h 00

**À LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL,
101, CHEMIN VICTORIA OUEST, SCOTSTOWN, QC, JOB 3B0**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée :

QUE lors de la séance du comité de démolition qui se tiendra le mercredi 28 août 2024 à compter de 20 h 00, le Comité doit statuer sur une demande de démolition conformément au Règlement relatif aux demandes de démolition portant le numéro 510-23, pour la propriété sise au 165, rue de Ditton, Scotstown, connue sous le lot 6 571 722 du cadastre du Québec.

La demande vise à permettre la démolition du bâtiment prédominant et de 3 bâtiments accessoires vétustes conformément aux dispositions de la réglementation municipale d'urbanisme.

Toute personne voulant s'opposer à la délivrance d'un certificat d'autorisation de démolition doit, dans les 10 jours de la publication de cet avis ou, à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la directrice générale de la Ville, selon le cas :

— par courrier au 101, chemin Victoria Ouest, Scotstown, QC, JOB 3B0

ou

— par courriel à ville.scotstown@hsfqc.ca

Les documents d'information sont disponibles pour consultation au bureau de la Municipalité.

DONNÉ À SCOTSTOWN, CE 15^e JOUR DU MOIS D'AOÛT 2024.

Monique Polard, Directrice générale



101, chemin Victoria Ouest, Scotstown (Québec) JoB 3Bo
Téléphone: (819) 560-8433 - Télécopieur: (819) 560-8434 - Courriel : ville.scotstown@hsfqc.ca

Bâtiment secondaire (1) 13 pieds X 22 pieds :



Bâtiment secondaire (2) 26 pieds X 55 pieds :



Bâtiment secondaire (3) 16 pieds X 40 pieds :



CERTIFICAT DE PUBLICATION.

Je, soussignée, Monique Polard, directrice générale, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus en affichant une copie au bureau de la Ville, au tableau d'affichage, dans l'Info-Scotstown, volume numéro (édition août 2024) ainsi que sur la page Facebook de la ville et le site web.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 15^e jour du mois d'août 2024.



Monique Polard
Directrice générale